

## Les 200 plus grands établissements bretons emploient 95 000 salariés, en grande partie dans l'industrie

Insee Analyses Bretagne • n° 134 • Septembre 2025



En 2022, la Bretagne compte 206 établissements de 250 salariés ou plus dans les secteurs marchands. Ils emploient au total près de 95 000 salariés, soit 14 % des salariés de ces secteurs. Parmi eux, 60 % travaillent dans l'industrie, notamment dans l'agroalimentaire, et 13 % dans le secteur de l'information et de la communication. Les zones d'emploi de Rennes et Brest rassemblent près de la moitié des emplois de ces grands établissements bretons. Cependant, c'est dans les zones d'emploi de Quimperlé et Lamballe-Armor que la part de ces emplois dans l'emploi total est la plus élevée. Par ailleurs, plus de 40 % de ces grands établissements appartiennent à des entreprises fortement implantées en Bretagne et plus de 80 % d'entre eux dépendent de groupes français.

### Les 200 établissements bretons les plus grands emploient 14 % des salariés

Fin 2022 en Bretagne, dans les secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services<sup>1</sup>, 206 **grands établissements** comptent au moins 250 salariés. Ils représentent moins de 0,2 % de l'ensemble des établissements de ces secteurs, mais structurent le tissu productif breton du fait de leur taille et de leur importance économique. En effet, ils

emploient près de 95 000 salariés, soit près de 14 % de l'ensemble des salariés de ces secteurs marchands ► **figure 1**. Observer leur localisation et leur poids par zone d'emploi en termes d'effectifs salariés permet notamment d'anticiper les conséquences économiques territoriales en cas de fermeture ou de difficultés économiques de l'un d'entre eux.

La Bretagne est la 8<sup>e</sup> région française pour sa part d'emplois dans les grands établissements, qui est inférieure à la moyenne en **France de province** (16 %).

Dans la région, près de huit grands établissements sur dix emploient moins de 500 salariés, tandis que seuls les douze plus grands regroupent chacun plus de 1 000 salariés. Les établissements de plus de 500 salariés sont moins fréquents (22 %) qu'en France de province (26 %).

### Dans les grands établissements de la région, six salariés sur dix travaillent dans l'industrie

La Bourgogne-Franche-Comté, la Normandie et la Bretagne sont les régions au sein desquelles les secteurs industriels contribuent le plus à l'emploi dans les grands établissements (respectivement 69 %, 62 % et 60 %). En France de province, la part de l'industrie est de 51 %. Quatorze des vingt plus grands établissements bretons sont des sites industriels ► **figure 2**.

Les usines de l'industrie agroalimentaire (près de 60) emploient plus de 30 % des salariés des grands établissements. Les principales activités de ces structures sont la transformation et la conservation de la viande (Cooperl Arc Atlantique, Kerméné, le groupe Bigard, la Société Vitréenne d'Abattage), la fabrication de plats préparés (Cité Marine, Mix'Buffet) et la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie (Bridor).

Autre secteur industriel, la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines représente

1 - Les établissements des secteurs marchands agricole et financier sont exclus du champ, ainsi que ceux relevant des secteurs de la santé humaine-action sociale et de l'enseignement ► **champ**.

### ► 1. Les établissements de 250 salariés ou plus par secteur d'activité en Bretagne en 2022

Secteur d'activité	Grands établissements (250 salariés ou plus)		Part des salariés des grands établissements dans l'ensemble des salariés (en %)	Répartition des salariés des grands établissements par secteur d'activité (en %)
	Nombre	Effectifs salariés		
Industries agricoles et alimentaires	58	29 729	40,3	31,4
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines	14	8 057	40,6	8,5
Fabrication de matériels de transport	5	5 530	54,3	5,8
Fabrication d'autres produits industriels	29	13 741	22,5	14,5
<b>Ensemble industrie</b>	<b>106</b>	<b>57 057</b>	<b>34,6</b>	<b>60,2</b>
Commerce	25	7 650	4,6	8,1
Transports et entreposage	23	8 563	14,8	9,0
Information et communication	25	12 207	34,4	12,9
Activités immobilières	4	1 263	11,9	1,3
Activités de soutien aux entreprises	14	4 922	5,1	5,2
Autres secteurs	9	3 061	1,8	3,3
<b>Ensemble</b>	<b>206</b>	<b>94 723</b>	<b>13,6</b>	<b>100,0</b>

**Lecture** : En Bretagne, en 2022, 40,3 % des salariés du secteur de l'industrie agroalimentaire travaillent dans un grand établissement (250 salariés ou plus). Parmi l'ensemble des salariés de la région travaillant dans un grand établissement, 31,4 % travaillent dans l'agroalimentaire.

**Champ** : Établissements actifs en 2022 de caractère marchand (hormis ceux des secteurs agricole, financier, de l'enseignement, de la santé et du social) localisés en Bretagne.

**Source** : Insee, Flores 2022.

près de 9 % des effectifs des grands établissements bretons. Dans ces activités, les quatre plus grandes entités, essentiellement issues du domaine de la défense (Thales, Safran), emploient près de 20 % du total des salariés du secteur.

De même, la part de salariés dans la fabrication de matériels de transport est moindre que dans les autres secteurs industriels (6 %), mais l'emploi y est très regroupé, essentiellement sur quatre sites dont les effectifs correspondent à plus de la moitié des salariés du secteur. Les deux établissements les plus importants (Naval Group et Stellantis) représentent à eux seuls 43 % des emplois.

Enfin, les établissements de fabrication d'autres produits industriels ont des productions de nature variée et recouvrent près de 15 % de l'ensemble des salariés des grands établissements bretons. Leurs activités incluent aussi bien la réparation et l'installation de machines que la métallurgie, la fabrication de caoutchouc et de plastiques, la chimie, l'imprimerie... Ce sont les sites industriels d'entreprises comme Nokia, Sermeta, Cooper-Standard, Oberthur, Groupe Rocher.

Outre l'ensemble des secteurs de l'industrie, celui de l'information et de la communication occupe également une place significative parmi les grands établissements. Ainsi, plus de 12 000 personnes travaillent dans ces grands établissements bretons, dont plus de 5 000 chez Orange (onze grands sites en Bretagne), les autres étant dans les domaines de l'édition (Ouest France, Le Télégramme) ou de l'informatique (Capgemini, CGI, Sopra Steria, etc.). Ils

## ► 2. Les 20 plus grands établissements bretons en 2022

Établissement	Zone d'emploi	Secteur d'activité	Effectif par tranche
Cooperl Arc Atlantique	Lamballe-Armor	Industries agricoles et alimentaires	2 000 à 2 999 salariés
Naval Group	Brest	Fabrication d'autres produits industriels	2 000 à 2 999 salariés
Naval Group	Lorient	Fabrication de matériels de transport	2 000 à 2 999 salariés
Kermené	Lamballe-Armor	Industries agricoles et alimentaires	2 000 à 2 999 salariés
Stellantis	Rennes	Fabrication de matériels de transport	2 000 à 2 999 salariés
Thales DMS France SAS	Brest	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines	1 500 à 1 999 salariés
Groupe Bigard	Quimperlé	Industries agricoles et alimentaires	1 000 à 1 499 salariés
Capgemini Technology Services	Rennes	Information et communication	1 000 à 1 499 salariés
Société Vitreenne d'Abattage (SVA)	Vitré	Industries agricoles et alimentaires	1 000 à 1 499 salariés
Keolis Rennes	Rennes	Transports et entreposage	1 000 à 1 499 salariés
Cité Marine	Lorient	Industries agricoles et alimentaires	1 000 à 1 499 salariés
Mix'Buffet	Ploërmel	Industries agricoles et alimentaires	1 000 à 1 499 salariés
Société Ouest France	Rennes	Information et communication	750 à 999 salariés
Orange	Lannion	Information et communication	750 à 999 salariés
Bridor	Rennes	Industries agricoles et alimentaires	750 à 999 salariés
Orange - centre commun d'études et de télédiffusion	Rennes	Information et communication	750 à 999 salariés
Safran Electronics & Defense	Fougères	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines	750 à 999 salariés
Thales DMS France SAS	Vitré	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines	500 à 749 salariés
Orange - France Télécom Cesson-Sévigné	Rennes	Information et communication	500 à 749 salariés
Centre Élaboration des Viandes (CELVIA)	Pontivy-Loudéac	Industries agricoles et alimentaires	500 à 749 salariés

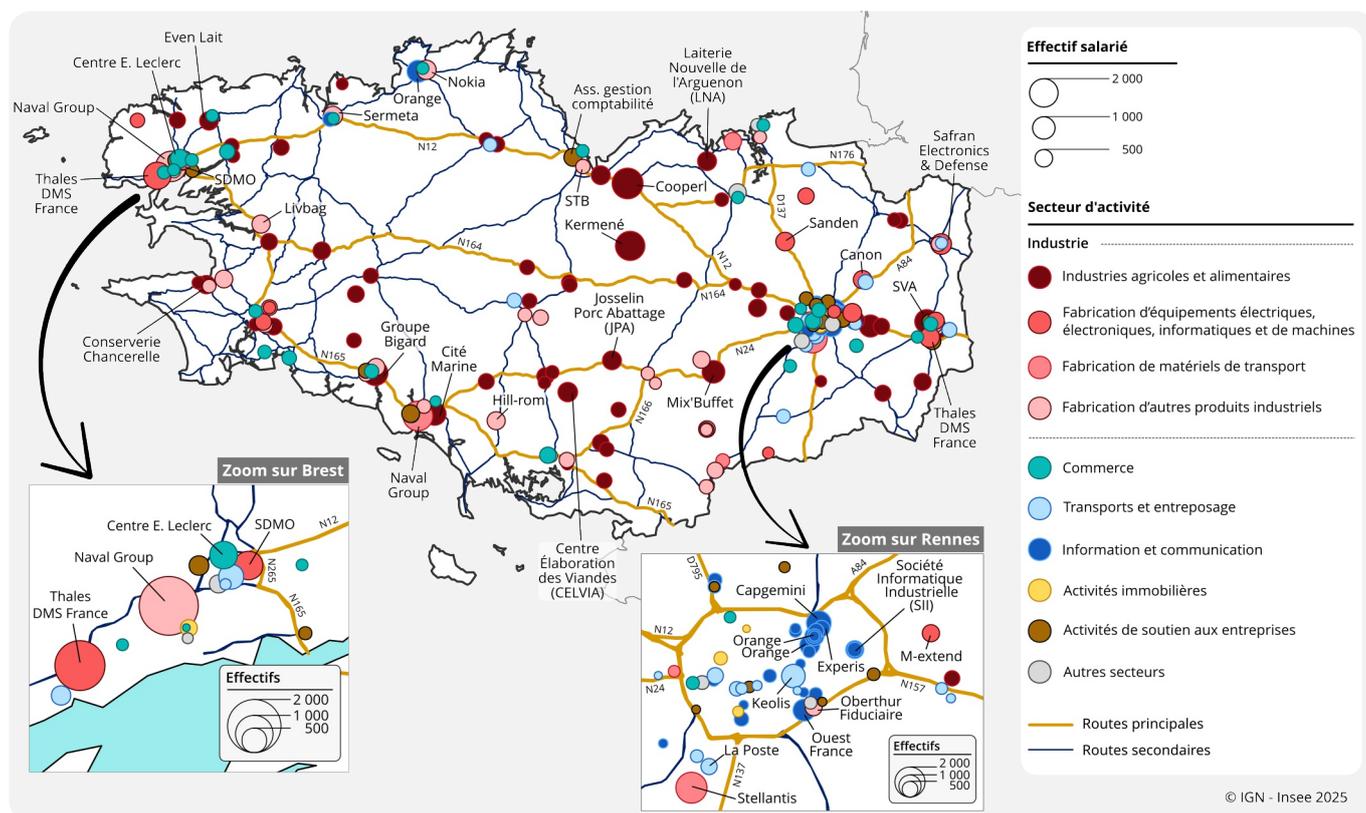
Source : Insee, Flores 2022.

représentent 13 % des salariés des grands établissements de la région, soit bien plus qu'en France de province (7 %).

Les grands établissements dans le secteur du commerce structurent aussi le tissu économique régional, avec 8 % des salariés des grands établissements

bretons. De nombreux hypermarchés (surfaces de vente égales ou supérieures à 2 500 m<sup>2</sup>) sont localisés dans les métropoles de Rennes et Brest, mais aussi dans les zones littorales densément peuplées. Le réseau d'enseigne E. Leclerc, est particulièrement bien implanté en Bretagne.

## ► 3. Les grands établissements bretons par secteur d'activité en 2022



Source : Insee, Flores 2022.

Avec de grands établissements totalisant 9 % des salariés des grands établissements de la région, des entreprises du secteur des transports et de l'entreposage (Keolis, La Poste, SNCF, STG) déploient également leurs activités dans l'une ou l'autre des deux métropoles bretonnes.

### Les zones d'emploi de Rennes et de Brest concentrent près de la moitié des emplois des grands établissements bretons

Les grands établissements sont souvent localisés à proximité des grands axes routiers ► **figure 3**. La Bretagne dispose d'un réseau d'infrastructures routières bien développé, qui bénéficie notamment au secteur de l'industrie agroalimentaire, premier secteur industriel de la région. En effet, ces grands établissements sont répartis sur l'ensemble du territoire, que ce soit le long de la RN12 (reliant Rennes à Brest), de la RN24 et la RN166 (reliant Rennes à Lorient et à Vannes), de la RN157 (reliant Rennes à Vitry) ou à proximité de la RN164 (traversée du Centre Bretagne), où de grands travaux d'aménagements sont encore en cours.

Par ailleurs, les zones d'emploi de Rennes et de Brest, très diversifiées en termes d'activités économiques, accueillent également de nombreux grands établissements, rassemblant près de la moitié des salariés de ces établissements bretons.

Un tiers des salariés des grands établissements de la région (33 %) travaillent dans la zone d'emploi de Rennes. Le secteur de l'information et de la communication y est particulièrement développé avec 35 % des emplois des grands établissements, tandis que la part du deuxième secteur contributeur de cette zone, celui des transports et de l'entreposage, s'établit à 18 %.

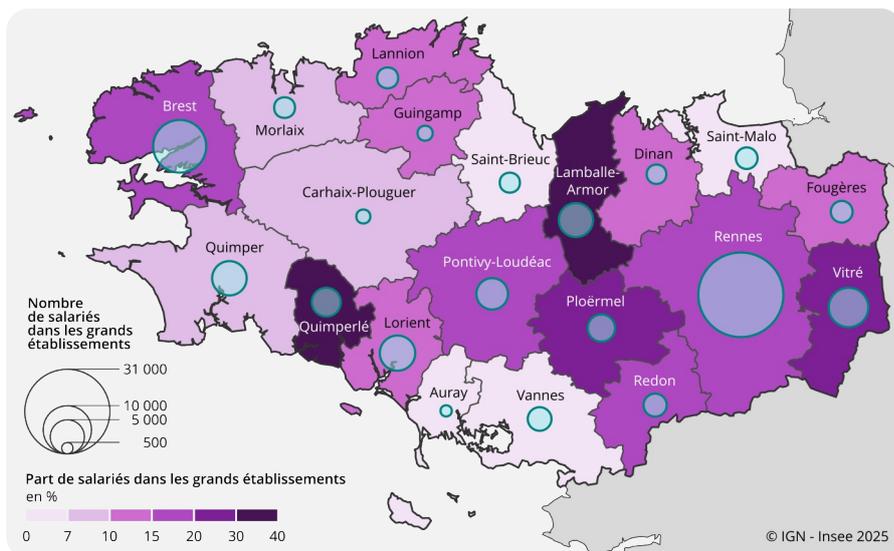
La zone d'emploi de Brest regroupe 13 % des salariés des grands établissements. Près de la moitié de ces salariés exercent dans deux secteurs d'activité industriels : la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines (22 %) et la fabrication d'autres produits industriels (25 %).

La zone d'emploi ayant le troisième plus grand nombre de salariés exerçant dans les grands établissements bretons est celle de Vitry, avec 7 % des effectifs régionaux. 75 % de ces salariés travaillent dans l'industrie, parmi lesquels près de six sur dix sont dans l'agroalimentaire.

Pour la majorité des autres zones, l'emploi dans les grosses structures dépend également en grande partie de l'industrie agroalimentaire. Dans la zone d'emploi de Lamballe-Armor en particulier, tous les salariés des grands établissements travaillent dans des usines de l'industrie agroalimentaire.

L'orientation économique des grands établissements des zones d'emploi de Lorient et de Quimper est majoritairement portée par l'industrie. Outre l'industrie agroalimentaire, la zone d'emploi de Lorient est notamment spécialisée dans la fabrication de

### ► 4. Nombre et part de salariés travaillant dans les grands établissements bretons par zone d'emploi en 2022



Source : Insee, Flores 2022.

matériels de transport (avec ses chantiers navals).

Les deux plus gros employeurs de la zone d'emploi de Lannion sont situés au sein du pôle économique de Lannion. Berceau des télécommunications, ce pôle représente un écosystème innovant dans le domaine des technologies numériques.

### Dans certains territoires, les grands établissements emploient une part élevée des salariés

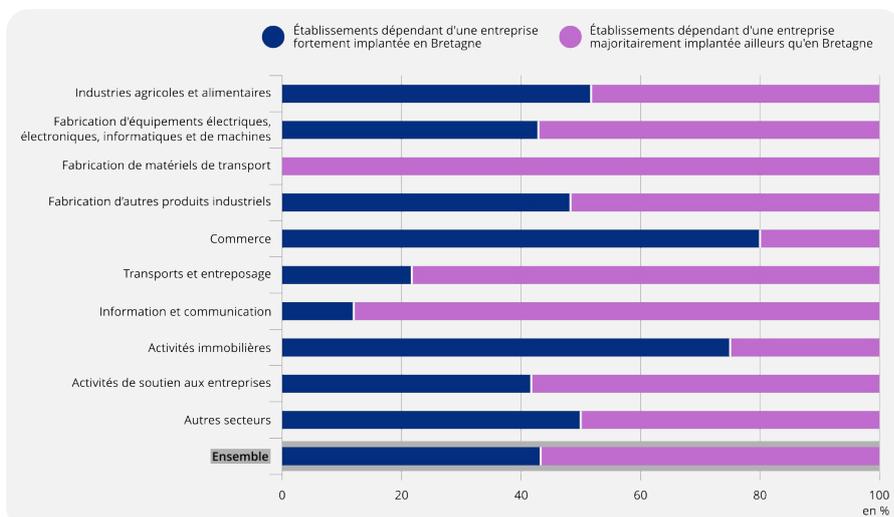
Les grands établissements représentent une part importante de l'emploi salarié dans les zones de Quimperlé (36 %), Lamballe-Armor (31 %), Vitry (25 %) et Ploërmel (21 %) ► **figure 4**. Dans ces zones d'emploi, la fermeture d'un grand établissement employeur pourrait ainsi avoir de fortes répercussions sur l'emploi, a fortiori si les solutions de reclassement sont faibles localement.

A contrario, dans les zones d'emploi d'Auray, Saint-Brieuc, Vannes et Saint-Malo, la part des emplois dans les grands établissements du territoire est plutôt faible (inférieure à 7 %).

### Parmi les grands établissements bretons, quatre sur dix dépendent d'entreprises fortement implantées dans la région

En Bretagne, un grand établissement sur deux dépend d'une entreprise de plus de 5 000 salariés (**grande entreprise**). Ce sont essentiellement des établissements des secteurs de l'industrie agroalimentaire, des transports et de l'information-communication. Les usines de fabrication d'autres produits industriels et les grandes surfaces du commerce dépendent plutôt d'**entreprises de taille intermédiaire** (ETI).

### ► 5. Part des grands établissements dépendant d'une entreprise fortement implantée en Bretagne par secteur d'activité en 2022



Lecture : En Bretagne, 80 % des grands établissements du secteur du commerce dépendent d'une entreprise fortement implantée dans la région en 2022.  
Source : Insee, Flores 2022, FARE 2022.

Par ailleurs, 43 % des grands établissements sont détenus par des **entreprises fortement implantées en Bretagne**. Cette **régionalité** est très dépendante du secteur d'activité ► **figure 5**. La moitié des grands établissements de l'agroalimentaire appartiennent à une entreprise fortement implantée dans la région. Cette

proportion atteint 80 % dans le commerce. En revanche, dans les secteurs de l'information-communication, de la fabrication de matériels de transport et des transports et entreposage, les grands établissements bretons dépendent très fortement d'**entreprises majoritairement implantées ailleurs qu'en Bretagne**.

Parmi les grands établissements de la région appartenant à des entreprises majoritairement implantées ailleurs qu'en Bretagne, 49 % dépendent d'une entreprise considérée<sup>2</sup> comme principalement francilienne (Atos, Samsic Sécurité, Arval...), 13 % ligérienne (essentiellement des acteurs du secteur de la viande et du lait) et 6 % rhônalpine (Michelin, Restalliance).

### ► Sources

L'étude est réalisée à partir du [Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié \(Flores\) 2022](#), qui décrit l'emploi salarié au niveau des établissements.

Elle mobilise également le Fichier approché des résultats d'Ésane (FARE) 2022 localisé. Il s'agit d'un fichier de données issu du dispositif [Ésane](#) (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises). Celui-ci permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises, c'est-à-dire une photographie annuelle de la population des entreprises appartenant au système productif et de leurs principales caractéristiques. FARE localisé est un fichier extrêmement riche pour l'analyse économique. Il permet de connaître pour chaque entreprise la région et le département de principale implantation, le nombre d'établissements et l'effectif salarié par département et région, la localisation du siège social, ainsi que son intensité de localisation (monorégionale, quasi-monorégionale, etc.).

### ► Champ

L'étude porte sur les établissements actifs, de caractère marchand, des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Ne sont donc pas compris dans le champ les établissements des secteurs non marchands (administration publique) ou principalement non marchands (enseignement, santé humaine et action sociale), et sont également exclus du champ les établissements des secteurs marchands agricole et financier, ainsi que les particuliers employeurs.

Les effectifs salariés pris en compte correspondent à ceux de la dernière semaine de décembre 2022 (postes annexes et non annexes) ; les intérimaires et les effectifs hors établissement ne sont pas comptabilisés.

### ► Définitions

Dans cette étude, est désigné comme **grand établissement** un établissement ayant un effectif de 250 salariés ou plus (hors intérim) l'année considérée.

La **France de province** recouvre l'ensemble des régions métropolitaines hormis l'Île-de-France.

#### Régionalité d'une entreprise :

Une entreprise est dite :

- monorégionale si tous ses établissements sont localisés dans une seule région ;
- quasi-monorégionale si elle n'est pas monorégionale et si plus de 80 % de ses salariés (en ETP) sont localisés dans la région ;
- majoritairement régionale si elle n'est pas monorégionale ou quasi-monorégionale et si plus de la moitié de ses salariés sont localisés dans la région.

Dans le cadre de cette étude, une entreprise est dite « **fortement implantée en Bretagne** » lorsqu'elle est monorégionale (avec ses établissements en Bretagne), quasi-monorégionale ou majoritairement régionale.

Les autres entreprises sont dites « **majoritairement implantées ailleurs qu'en Bretagne** ».

Pour ces entreprises multirégionales, on définit un critère de « région principale d'implantation » : celle-ci correspond à la région dans laquelle l'entreprise a le plus de salariés.

#### Catégorie d'une entreprise :

Les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, emploient moins de 250 salariés, et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, emploient moins de 5 000 salariés, et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

Les **grandes entreprises (GE)** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

### Plus de 80 % des grands établissements bretons appartiennent à un groupe français

Les grands établissements bretons appartiennent tous à un groupe, lui-même très majoritairement français (82,5 %), c'est-à-dire avec un centre de décision de nationalité française. Les autres groupes sont européens pour 9 % d'entre eux, nord-américains (5 %) ou asiatiques (3,5 %), avec parmi ces groupes étrangers, Lidl (Allemagne), Ikea (Suède), Stellantis (Pays-Bas), Kohler (États-Unis), Canon (Japon) et Hisense (Chine).

La part des grands établissements bretons sous le contrôle de groupes non européens est toutefois plus importante pour l'ensemble des activités industrielles (14 %) : elle s'élève même à 43 % pour les grands établissements de fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines. ●

Florence Le Bris, David Pirou (Insee)

2 - Au regard du critère de la région principale d'implantation, c'est-à-dire la région où elle a le plus de salariés.



Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

### ► Pour en savoir plus

- **Hurpeau B., Sémécurbe F.**, « [96 % des actifs résident à moins de 15 km d'un grand établissement employeur privé](#) », Insee Focus n° 99, novembre 2017.
- **Granier E., Lardoux J.-M.**, « [En Bretagne, les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises gagnent des emplois](#) », Insee Flash Bretagne n° 68, février 2021.
- **Lardoux J.-M., Le Strat F., Neveu L.**, « [L'économie numérique en Bretagne : un secteur bien implanté, dynamique mais peu féminisé](#) », Insee Analyses Bretagne n° 88, novembre 2019.

Insee Bretagne  
35, place du Colombier  
35044 RENNES CEDEX

Directrice de la  
publication :  
Nathalie Caron

Bureau de presse :  
02 99 29 34 90

Rédactrice en chef :  
Marion Julien-Levantisid

Maquette :  
Nathalie Noël

[www.insee.fr](https://www.insee.fr)

ISSN 2416-9013  
© Insee 2025  
Reproduction partielle  
autorisée sous réserve  
de la mention de la  
source et de l'auteur



**Insee**